

# L'Éclair

## DE ROUBAIX-TOURCOING

### Le Franc remonte... oui mais les salaires baissent

Il est un fait constant observé par les économistes : Dans les pays où le monnaie nationale est à un cours élevé, les difficultés industrielles et les conflits du travail se multiplient.

En Angleterre, le marasme des affaires se prolonge avec le cours de la livre à 48 et 49 francs; en Amérique, le dollar à 10,36 entretient l'inaction des usines et boulevards de grandes grèves comme celle des mineurs, il y a quelque temps, ou celle des cheminots qui menace, pour le fer juillet.

En France, des mesures ont été prises pour relever le cours du franc, d'un franc environ. Immédiatement, ont commencé les diminutions de salaires et les grèves inévitables. Le redressement du cours du franc a eu, en effet, pour conséquence de rendre plus lourds les prix d'exportation, de faciliter la concurrence étrangère, c'est-à-dire de diminuer la production nationale et de dresser le prix de revient en sens inverse du salaire.

Ce mal vient de ce que la conduite du pays est livrée à des hommes politiques plus soucieux de gloire et de majorité parlementaire, que de véritables réalités économiques et sociales.

Les travaux du Comité International des Banquiers — dont nous avons été les premiers à signaler l'importance — ont abouti à ce résultat qu'aucun emprunt international des réparations n'est possible sans un ajustement raisonnable de la dette allemande.

M. Poincaré a donné mandat à M. Dubois, délégué de la France à la Commission des réparations, de s'opposer à cette solution.

La France sera vraisemblablement la seule à émettre cet avis. D'une manière générale on pense que si les Etats-Unis, l'Angleterre voulaient amoindrir leur élan sur la France et les autres Etats européens, il serait désirable de réduire la dette de l'Allemagne dans une même proportion.

Comme la France doit 74 milliards aux nations alliées, et qu'elle en a payé 30 de ses réparations, il serait sans inconvénient d'accepter que la créance française sur l'Allemagne fut réduite de 74 milliards, par voie de compensation.

La conséquence d'une telle politique serait :

- 1° De faciliter un emprunt international de l'Allemagne devrait faire souscrire les 8 milliards de francs déposés à l'étranger par ses nationaux et nous pourrions prétendre à 52 % du produit de cet emprunt.
- 2° De consolider la situation financière de l'Allemagne, et de faire remonter le cours du mark, source de dangereuse concurrence, comme l'ont compris Hugo Stinnes et Rathenau, qui ne veulent, naturellement pas de cet arrangement.
- 3° De rendre le cours du franc plus normal, en raison de l'amputation de la dette allemande, c'est-à-dire de détourner de notre pays le danger des réductions de salaires et des grèves.

Mais M. Poincaré songe à autre chose. Il s'occupe de dresser les préfets à la politique de sa majorité et prépare la guerre civile dans les départements, en vue des élections. Il rêve de lois d'exception contre la liberté de la presse et la liberté d'opinion.

M. Poincaré est un politicien.

### Ce qu'il y a sous les maisons de bois

Les reconstruteurs allemands sont surtout des contrebandiers

Epinal, 7 juin. — Depuis quelques jours, sont arrivées à Saint-Dié les fameuses maisons de bois que l'Allemagne doit fournir, en exécution de l'accord sur les prestations, en nature.

Les différents matériaux qui composent ces maisons avaient été déposés à la prison de l'Herlicelle, près de Saint-Dié.

Or, une indiscretion avait permis à M. Coulon, commissaire spécial, de supposer que ce matériel cachait d'importantes quantités de marchandises passées en fraude à la douane.

Dans la soirée, il se rendit à la prison de l'Herlicelle pour procéder à des constatations. Elles furent décevantes.

Sous les amas de matériaux, il ne tarda pas à découvrir un véritable achalandage de faux : fusils de chasse évalués à près de 13.000 marks, cartouches, boîtes d'allumettes, cigarettas, etc.

Les six monteurs allemands qui accompagnaient cet envoi ont été mis en état d'arrestation. L'ingénieur en chef, M. Heiler, attaché à la délégation allemande pour le montage des maisons, a été laissé en liberté, en attendant que la France ait intervenu avec l'administration des douanes. Le nommé Kuhlmann, monteur, a reconnu que la presque totalité des marchandises découvertes était sa propriété personnelle. Il a été mis sous mandat de dépôt. On suppose qu'une enquête plus approfondie amènera d'autres découvertes sensationnelles.

### Un moyen de combat contre la vie chère

Il est préconisé par la Société des Anciens Elèves des Ecoles Nationales d'Arts et Métiers et consiste en la création, dans le Nord, d'un abattoir industriel

La question du prix de la vie en général, et des denrées alimentaires, en particulier, préoccupe tous ceux qui s'intéressent à la situation actuelle du pays et surtout les familles ouvrières, qui en souffrent.

Un intérêt considérable s'attache à la diminution du coût de l'existence, au point que les organismes les plus divers s'en préoccupent.

C'est ainsi que sous les auspices de la Société des Anciens Elèves des Ecoles Nationales d'Arts et Métiers, une réunion privée avait été organisée, hier soir, dans la salle de la Société Industrielle, à Lille, au cours de laquelle M. Ripert, ingénieur, vit une conférence très intéressante sur la Vie chère et les moyens techniques d'y remédier, par les abattoirs industriels.

La réunion était présidée par M. Paul Gedenne, entouré de M. Knight, directeur du Ravitaillement de la ville de Lille; de M. Couët, président du Conseil des Prud'hommes; et Van Eslandt, vice-président de la Ligue contre la Vie Chère.

Au bureau, figuraient également M. Alfred Agache, architecte à Paris, qui a réalisé le problème posé au point de vue pratique, de concert avec le conférencier.

De multiples essais, commencés par M. Ripert ont montré que les mesures gouvernementales de taxation et de répression sont inopérantes et certaines réglementations ont donné des résultats opposés à ceux que l'on cherchait.

Ayant examiné les différentes branches de l'alimentation, nous pensons qu'il serait possible d'obtenir des résultats extrêmement intéressants, par une organisation importante et rationnelle.

C'est après ce préambule que, passant dans le vif de son sujet, l'orateur aborda la question des denrées périssables de la viande en particulier, dont le traitement dépend de la technique de l'ingénieur.

Comment on traite la viande en France

Depuis l'avènement de M. Chéran au ministère de l'Agriculture, le problème de la vie chère a passionné les masses. Avant, pendant et après la guerre, la spéculation s'est exercée dans le commerce de la viande. On a cherché à combattre cet état de choses, mais les essais sont restés infructueux.

Dans le domaine de la vie chère, il est cependant certains maux qui filent sans s'arrêter, et qui doivent disparaître parce qu'ils en ont causé.

Les conditions techniques dans lesquelles s'effectue le commerce de la viande sont obscures, en France.

A ce point de vue, une visite aux abattoirs de Villers, à Paris, est particulièrement édifiante. En outre, des méthodes routinières qui président à l'organisation commerciale du grand marché régulateur des cours de la boucherie en France, le travail de la viande tout entier, depuis l'abattage jusqu'à la vente au détail, se fait d'après les procédés les plus rudimentaires, sans plus de souci de l'hygiène que de réduire les prix.

Aux abattoirs, le bétail est très mal traité. M. Muriel, directeur du Conseil supérieur d'hygiène, a fait de longs rapports très suggestifs sur la question. Le traitement de la viande s'y fait, en effet, dans un seul local; or, la technique étrangère montre qu'il doit être effectué par des professionnels, depuis l'abattage jusqu'à la mise en vente.

Beaucoup de petits bouchers perdent de la viande, qui s'avarie par suite de l'insuffisance de son traitement et des moyens trop rudimentaires dont ils disposent. Ces pertes de marchandises, sont parfois très sensibles et influencent considérablement les cours dans le sens de la hausse.

Nous estimons donc que c'est dans le traitement de la viande qu'une intervention technique peut amener les résultats les plus intéressants.

Il faut donc combattre énergiquement la routine et exploiter industriellement la boucherie en appliquant les méthodes modernes que l'industrie frigorifique met à notre disposition pour le transport, la conservation et l'industrialisation du débitage de la viande.

Comme en Amérique

A l'exposition internationale de Paris, en 1889, continu M. Ripert, on trouva le moyen de conserver la viande par les procédés frigorifiques. Le mode employé, vaincu par les savants et les ingénieurs, mais n'intéressant personne de la corporation.

En Amérique, par contre, on exploite l'idée et vient d'ériger les abattoirs modèles, véritables industries, qui réalisent des profits d'économie.

Dans ces abattoirs, où l'animal est abattu, dépecé et entièrement dépecé en 24 minutes, les parties comestibles et non comestibles de la bête sont traitées à part, avec un soin méticuleux.

Quant au transport de la viande des abattoirs dans les débits, il se fait dans des wagons frigorifiques, qui réduisent au minimum la dépréciation subie ordinairement en cours de route. Techniquement, ce procédé supprime donc les intermédiaires, puisque la viande va directement de l'usine au débit, et par conséquent, s'amoindrit.

Certes, nous ne recommandons pas l'installation dans le Nord d'usines de ce genre, qui absorbent des centaines de millions par jour. Ce qu'il faudrait, chez nous, ce serait un petit abattoir industriel, qui réaliserait l'idéal.

Pour que le procédé réussisse, il suffi-

### L'accident fou de Pont-a-Vendin

Le nombre des morts : Quatre est actuellement confirmé

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, le nombre des ouvriers morts à la suite de l'accident de chemin de fer survenu en gare de Pont-a-Vendin, est de quatre. L'un d'eux, Mouille Narcisse, a été tué sur le coup; les trois autres ont succombé aux suites de leurs blessures, à l'hôpital d'Henin-Liétard, où on les avait transportés.

Ils se nomment Lemaître Alphonse, 37 ans, qui l'on avait relevé le ventre ouvert laissant échapper les intestins par une plaie béante; Declercq Narcisse, 41 ans, qui avait la colonne vertébrale brisée et Cambier Hubert.

La responsabilité du mécanicien

Le mécanicien Dussart, à qui incombe la responsabilité de la catastrophe, et qui a été écroué à la prison de Béthune, a déclaré que les ouvriers qui se trouvaient debout sur la remorque que refoulait la locomotive, l'avaient empêché de voir les signaux à l'arrêt.

Cette version est inadmissible. L'avertissement qui constituait le permis de pénétration qu'il avait reçu en gare de Meurchin, lui faisait une obligation de surveiller sa route avec la plus grande attention et, en admettant même que sa vision fut gênée à l'avant par les ouvriers, il ne pouvait passer à côté du signal carré placé à 800 mètres de la gare de Pont-a-Vendin, et dont il connaissait parfaitement l'emplacement, sans s'apercevoir qu'il était à l'arrêt.

D'autre part, s'il n'a pas aperçu le signal, comment aurait-il pu se trouver à 800 mètres de la gare de Pont-a-Vendin, et dont il connaissait parfaitement l'emplacement, sans s'apercevoir qu'il était à l'arrêt.

Pour une raison qu'il n'a pas été possible de déterminer et qui paraît d'ordre purement psychique, Dussart n'a tenu aucun compte des recommandations du permis de pénétration, ni du signal à l'arrêt qu'il ne pouvait pas ne pas voir, ni des avertissements des ouvriers qui à la vue du quai, criaient d'arrêter.

Ce n'est qu'à quelques mètres de l'obstacle qu'il bloqua ses freins, mais il était trop tard : le choc était inévitable.

Encore un accident de chemin de fer

Mayence, 7 juin. — On mande de Dusseldorf que hier soir, vers 9 heures, un train allant dans la direction de Cologne a déraillé à la sortie de la gare. Un wagon de 2e classe est sorti des rails, entraînant toute la queue du train.

Deux voyageurs ont été tués; deux autres ont été grièvement blessés. Un certain nombre ont été blessés plus ou moins sérieusement.

Marcel POIVENT.

### De la Clarté

Il faut établir avec netteté notre politique du charbon

De nombreux symptômes — et les résultats des grandes conférences internationales le démontrent également — mettent en relief ce fait que notre pays manque de directions et de volonté dans les différents domaines de sa politique.

A Gènes est apparu dans toute sa grandeur, l'absence de politique française du pétrole. On pourrait attendre cette constatation et dire que, d'une façon générale, la France n'a pas de politique du Combustible.

Ce qui se passe actuellement avec le charbon en est la preuve. De graves litiges se posent sans cesse à propos de l'industrie charbonnière et, toujours, c'est au lieu de l'incohérence et de l'obscurité qu'on en voit la solution par des méthodes qui relèvent plus de l'empirisme que de la logique. On s'ingénie à trouver des remèdes, avant de rechercher d'une façon précise les causes du mal et ces recherches ont tout fait l'apparence de parties de colle-mallard.

Ne serait-il pas plus raisonnable, avant d'aborder le problème — et il se pose encore aujourd'hui à l'état aigu — de le définir exactement et d'en déterminer les conditions ? Or, celles-ci manquent de précision.

D'abord, on invoque, pour démontrer l'importance de la crise charbonnière, l'accumulation de la houille sur les carreaux de fosse. On se plaint de l'énormité des stocks. Et cependant personne ne peut en parler avec certitude, pour l'excellent raison que, depuis dix mois, les Compagnies minières du Nord et du Pas-de-Calais, se font systématiquement à donner le chiffre de leurs stocks. Le service du Contrôle des Mines est impuissant à obtenir d'elles la déclaration des quantités qui restent sur les carreaux et, en cela, la faiblesse et l'inertie du gouvernement apparaissent clairement. L'incertitude sur les stocks est telle que, parmi les journaux qui publient leurs informations à des sources inspirées, les uns se montrent désolés de l'augmentation des stocks, alors que les autres manifestent leur satisfaction de les voir diminuer.

En attendant, les statistiques officielles remplacent dans les tableaux publiés les chiffres par des lettres et le défaut d'observateur scrupuleux de sa propre responsabilité est remplacé par le manque de volonté.

En ce qui concerne la concurrence, tout on agit sans cesse le spectre d'un épouvantail, personne n'est d'accord pour dire quelle forme exacte elle revêt. Pour certains, c'est l'arrivée en France des charbons anglais à bon marché qui cause la ruine de nos combustibles nationaux. Pour d'autres, c'est l'abandon des charbons indémittibles livrés par l'Allemagne qui provoque la stagnation de nos ventes. Pour d'autres enfin, c'est la production du bassin de la Sarre qui empoisonne le marché français.

Certains, d'autre part, affirment que les charbons de la Sarre et les charbons indémittibles sont le meilleur moyen de combattre les importations anglaises et de les empêcher de faire concurrence à nos charbons. Mais on dit aussi que nous ne devons pas à toute l'opinion publique anglaise qui, en affectant de répudier notre impérialisme, désire surtout nous empêcher de tirer de l'Allemagne les véritables charbons qui, en fait, constituent encore le plus clair des réparations que les Allemands ont bien voulu nous payer jusqu'ici.

Devant cette complexité apparente du problème de la concurrence, il ne semble guère qu'un effort sérieux ait été fait pour déterminer exactement le rôle que chacun des éléments que le vif d'aujourd'hui, joue dans la "concurrence", d'où, dit-on, vient tout le mal.

Il serait pourtant indispensable de le faire. Et le gouvernement, s'il veut réellement instaurer une politique du charbon qui apporte la stabilité dans les conditions de la production nationale, devrait, bien commencer par réaliser tout d'abord cette détermination.

C'est seulement quand on connaît exactement l'importance des stocks, jusqu'à quel point ils sont en excès, le rôle respectif que jouent les divers facteurs de la concurrence, les répercussions précises du coût des transports et des frais de extraction dans les prix de revient, que l'on pourra aborder avec fruit l'étude du grand problème du charbon, et déduire de ces éléments les mesures propres à agir sur chacun d'eux.

C'est en pleine clarté, à la lumière d'une documentation honnête et non dans la labyrinthique obscurité de pueriles cacophonies que doit se développer méthodiquement la recherche du remède à la crise charbonnière.

E. BASTY.

Député du Pas-de-Calais.

### La dette allemande ne peut être réduite

Paris, 7 juin. — Au cours de la séance de ce matin, la Commission des réparations a pris une décision concernant les instructions destinées à préciser l'étendue des pouvoirs du Comité de l'emprunt international allemand ou Comité des banquiers.

Bien que la commission des réparations se soit refusée à toute indication à cet égard nous croyons savoir que M. Louis Dubois, délégué français, a maintenu sa position antérieure et s'est refusé à adhérer à toute motion permettant éventuellement au comité des banquiers d'envisager une réduction de la dette allemande.

### Coup de feu sur un train

Paris, 7 juin. — Ce matin, à 8 h. 30, au moment du départ d'un train de Noisy-le-Sec, se dirigeant sur Champigny, un coup de revolver a été tiré sur un wagon de troisième classe, en queue du train.

La glace du compartiment a été brisée. Une voyageuse qui occupait une place dans le compartiment n'a pas été atteinte.

La balle n'a pas été retrouvée, mais employé de service sur le quai au départ du train n'ont rien remarqué ni entendu.

Une enquête est ouverte.

### Comment on traite la viande en France

Depuis l'avènement de M. Chéran au ministère de l'Agriculture, le problème de la vie chère a passionné les masses. Avant, pendant et après la guerre, la spéculation s'est exercée dans le commerce de la viande. On a cherché à combattre cet état de choses, mais les essais sont restés infructueux.

Dans le domaine de la vie chère, il est cependant certains maux qui filent sans s'arrêter, et qui doivent disparaître parce qu'ils en ont causé.

Les conditions techniques dans lesquelles s'effectue le commerce de la viande sont obscures, en France.

A ce point de vue, une visite aux abattoirs de Villers, à Paris, est particulièrement édifiante. En outre, des méthodes routinières qui président à l'organisation commerciale du grand marché régulateur des cours de la boucherie en France, le travail de la viande tout entier, depuis l'abattage jusqu'à la vente au détail, se fait d'après les procédés les plus rudimentaires, sans plus de souci de l'hygiène que de réduire les prix.

Aux abattoirs, le bétail est très mal traité. M. Muriel, directeur du Conseil supérieur d'hygiène, a fait de longs rapports très suggestifs sur la question. Le traitement de la viande s'y fait, en effet, dans un seul local; or, la technique étrangère montre qu'il doit être effectué par des professionnels, depuis l'abattage jusqu'à la mise en vente.

Beaucoup de petits bouchers perdent de la viande, qui s'avarie par suite de l'insuffisance de son traitement et des moyens trop rudimentaires dont ils disposent. Ces pertes de marchandises, sont parfois très sensibles et influencent considérablement les cours dans le sens de la hausse.

Nous estimons donc que c'est dans le traitement de la viande qu'une intervention technique peut amener les résultats les plus intéressants.

Il faut donc combattre énergiquement la routine et exploiter industriellement la boucherie en appliquant les méthodes modernes que l'industrie frigorifique met à notre disposition pour le transport, la conservation et l'industrialisation du débitage de la viande.

Comme en Amérique

A l'exposition internationale de Paris, en 1889, continu M. Ripert, on trouva le moyen de conserver la viande par les procédés frigorifiques. Le mode employé, vaincu par les savants et les ingénieurs, mais n'intéressant personne de la corporation.

En Amérique, par contre, on exploite l'idée et vient d'ériger les abattoirs modèles, véritables industries, qui réalisent des profits d'économie.

Dans ces abattoirs, où l'animal est abattu, dépecé et entièrement dépecé en 24 minutes, les parties comestibles et non comestibles de la bête sont traitées à part, avec un soin méticuleux.

Quant au transport de la viande des abattoirs dans les débits, il se fait dans des wagons frigorifiques, qui réduisent au minimum la dépréciation subie ordinairement en cours de route. Techniquement, ce procédé supprime donc les intermédiaires, puisque la viande va directement de l'usine au débit, et par conséquent, s'amoindrit.

Certes, nous ne recommandons pas l'installation dans le Nord d'usines de ce genre, qui absorbent des centaines de millions par jour. Ce qu'il faudrait, chez nous, ce serait un petit abattoir industriel, qui réaliserait l'idéal.

Pour que le procédé réussisse, il suffi-

### Encore un accident de chemin de fer

Mayence, 7 juin. — On mande de Dusseldorf que hier soir, vers 9 heures, un train allant dans la direction de Cologne a déraillé à la sortie de la gare. Un wagon de 2e classe est sorti des rails, entraînant toute la queue du train.

Deux voyageurs ont été tués; deux autres ont été grièvement blessés. Un certain nombre ont été blessés plus ou moins sérieusement.

Marcel POIVENT.

### Pour les soldats de la classe 1920 des Régions libérées

Le citoyen Georges BARTHELEMY, député du Pas-de-Calais, a reçu la lettre suivante du Ministre de la guerre :

"Vous avez bien voulu me demander si les soldats de la classe 1920, incorporés avec le 2e contingent, après avoir obtenu un sursis de 6 mois au titre des régions libérées, ne devaient pas, aux termes de la circulaire du 6 décembre 1921, être libérés avec le 1er contingent."

"J'ai l'honneur de vous faire connaître que les jeunes gens de la classe 1920, originaires des régions libérées, incorporés régulièrement avec le 3e contingent de cette classe ne deviendront libérables qu'avec ce 3e contingent."

### Mort du doyen des maires du Tarn-et-Garonne

Montauban, 7 juin. — M. Basile Fort, maire de Lavaurville, âgé de 80 ans, doyen des maires du Tarn-et-Garonne, est décédé. Il était maire depuis cinquante ans.

### Coups de Chaleur

La vague de chaleur qui, sans crier gare, a déferlé, tout de suite après un hiver de six mois, a eu des répercussions considérables. Sans compter le préjudice causé à la légume, et grâce auquel la boîte de carottes vaudra cet été aussi cher que le boeuf qu'elle doit mettre à la mode, l'étonnante température de mal a bouleversé bêtes et gens.

Les chiens, en particulier, s'en sont trouvés lamentablement atteints. Tirant des langues longues d'une aune, ils faisaient peine à voir et j'en connais un que son maître dut descendre précipitamment à la cave pour lui éviter une congestion.

Les météorologistes — sans vouloir les offenser par cette comparaison — étaient aussi ébahis que les chiens. Ils ne seraient pas la rue, mais ils tiraient des plans sur la comète, éffroyablement compliqués pour expliquer la cause de cette torréfaction brutale et inattendue. Il n'y en a qu'un qui eut le courage de dire qu'il n'y comprenait rien. Immédiatement ses confrères firent répandre le bruit qu'il avait été victime d'un coup de soleil.

Mais les gens sur qui la chaleur a produit le plus désastreux effet, ce sont les députés.

A peine étaient-ils réunis dans l'enceinte surchauffée du Palais-Bourbon, qu'ils commencèrent à donner des signes manifestes d'agitation. Dès la deuxième séance, le départ de leurs discussions montait aussi rapidement que le thermomètre.

« Voulez-vous bien vous taire! » cria M. Daudet à M. Lenoir.

« Vous êtes un saulsiu rétorqua immédiatement M. Lenoir.

« Et vous, monsieur Lenoir, conclut M. Daudet, vous êtes un crétin! »

Ce moment sur ce ton, la session promettait. Et elle eut. Vendredi, jour de grand orage on vit l'extrême gauche exaspérée marcher en rangs serrés sur l'extrême droite, qui vociférait en imitant le cri du canard en détresse. Un triple barrage d'huissiers arrêta dans l'hémicycle cette offensive si grand style. Mais il faut craindre que ce ne soit que partie remise et qu'un prochain jour d'orage nous représenterais le front de la grenade à main ou du hrowning.

Il serait grand temps d'installer au Palais-Bourbon un frigorifique. La morale, le bon renom de la France et la conservation de nos honorables y gagneraient au même temps.

E. VERMEERSCH.

### A la Chambre

LES INTERPELLATIONS SUR LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT

La Chambre reprend aujourd'hui le cours de ses délibérations. Elle s'ouvrira matin et soir. Dans la séance du matin, elle doit commencer la discussion des interpellations sur la réforme de l'enseignement secondaire et le maintien ou l'abrogation des programmes de 1902. Trois interpellations seront discutées : elles émanent de MM. Doucet, professeur agrégé au lycée de Toulouse, Baudry Assol, Léon Daudet, Marin, Georges Leygues et Maurice Barrès, et enfin M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique. On calcule qu'il faudra environ 5 séances pour épuiser le débat. La discussion commencée ce matin, se continuera vendredi matin, puis aux séances du matin de la semaine prochaine.

LA LOI MILITAIRE

Dans la séance de cet après-midi, la Chambre reprendra la discussion de la loi militaire par l'examen des articles.

Le devoir des fonctionnaires envers le Gouvernement

Paris, 7 juin. — La délibération qui a eu lieu au Conseil des Ministres au sujet des fonctionnaires, relativement à leurs devoirs envers le Gouvernement, a provoqué divers commentaires et a appelé une mise au point.

Il est exact que des instituteurs et des agents des P. T. T. particulièrement soucieux de leurs intérêts ont affirmé dans les milieux autorisés que les instructions données par le Gouvernement sont d'ordre purement général et qu'en aucune manière il ne s'agit de questions de personnes.

### Une curieuse expérience de colonisation italo-russe

Rome, 7 juin. — Cinquante mille ouvriers Italiens iront prochainement travailler en Russie. Des coopératives agricoles et métallurgiques ont en effet signé avec les représentants de la Russie un contrat par lequel le gouvernement des soviets leur leur cent mille hectares de terres dans la partie méridionale du Don. Cinquante mille ouvriers Italiens des régions les plus atteintes par le chômage seront en conséquence envoyés en Russie pour travailler dans cette concession.

D'après des informations données par le représentant de la Russie à Rome les premières bases de cet accord furent jetées à Berlin et fixées définitivement pendant la conférence de Gènes par le commissaire du peuple pour l'agriculture.

Une coopérative métallurgique s'est chargée de fournir des instruments de travail et des machines pourvue de tout le nécessaire aux ouvriers qui s'expriment. Il s'agit d'une expérience de colonisation entreprise exclusivement par les coopératives.

### Tueurs de femmes arrêtés à Berlin

Meiz, 7 juin. — Vers la fin de mars à Raville, M. Becker, septuagénaire, était à moitié étranglé dans son lit par des malfaiteurs qui lui volèrent 20.000 francs de bons de la Défense nationale. Les malfaiteurs essayèrent de négocier ces titres à Metz, mais ils durent laisser 10.000 francs entre les mains d'un caissier.

Quelques jours après, le 30 mars, à Frémery, vers 21 heures, Mlle Caroline Lévy, âgée de 73 ans, fut assaillie chez elle et étouffée sous un édredon. Le vol était également le mobile du crime.

Les enquêtes ouvertes d'un côté par la gendarmerie et de l'autre par la brigade mobile ne tardèrent pas à se rejoindre sur la même piste, de part et d'autre on recherchait les nommés Weill et Vingiane. Des mandats d'arrêt furent lancés, mais leurs titulaires avaient déjà gagné la frontière.

MM. Couillins et Ploniz apprirent bientôt que les deux assassins se trouvaient à Berlin. Ils demandèrent leur arrestation, par la voie diplomatique.

Ces jours derniers la police berlinoise reçut communication des mandats délivrés par le parquet de Metz.

Les deux assassins furent arrêtés et le parquet de Metz, avisé Celui-ci a demandé aussitôt leur extradition.

### Une menace de grève des Cheminots américains

New-York, 7 juin. — Il a été décidé à Chicago de faire subir des réductions aux salaires du personnel des chemins de fer. Ces réductions affectent 400.000 travailleurs.

Les dirigeants des différents syndicats de cheminots ont tenu une conférence dans laquelle il a été décidé de soumettre au vote dans chaque syndicat la question de faire grève dans la période du mois qui suivra l'application de la réduction des salaires. Des membres des syndicats ont dit qu'un total 1.500.000 voyageurs seraient grévés.

Pour que le procédé réussisse, il suffi-

### On ne meurt qu'une fois...

Colomb Bechar, 7 juin. — Ce matin à 5 h. 25 sur le champ de tir de Colomb Bechar, Ali-ben-Amara, condamné à mort le 24 février dernier par le Conseil de guerre d'Oran pour assassinat de gendarmes Berni et Ferrandou en septembre dernier a été passé par les armes.

En apprenant à son réveil qu'il allait expier son crime, il a dit :

"On ne meurt qu'une fois, bänder les yeux."

Il a refusé de se laisser bänder les yeux.

### L'explosion du "Villa-Franca" a fait 150 victimes

On mande de Buenos-Ayres, que 130 personnes ont trouvé la mort à la suite de l'explosion qui se produisit à bord du steamer "Villa-Franca". Ce bateau longeait la rivière Paraná et transportait des touristes à destination des chutes de Iguazou. Il y avait à bord plus de cent passagers.

Il est certain, à l'occasion que le "Villa-Franca" avait embarqué sur le pont de bari de naphthalène, contrairement au règlement. L'explosion s'est produite le quatrième jour du voyage et alors que le bateau se trouvait à quatre-vingt yards de la rive. Un passager recouvert déclara que le bâtiment avait flôté encore pendant quatre heures après l'accident, mais d'autres survivants affirmèrent qu'il a coulé en moins de cinq minutes.

L'explosion a eu lieu pendant que les passagers et une partie de l'équipage étaient endormis. Celui-ci ont été gravement blessés. Cinquante y compris le capitaine, ont disparu.

### Lénine va mieux

Moscou, 7 juin. — La vicissitude a organisé, au que Lénine serait en voie de rétablissement.